Visa de l'IEN de la circonscription





DEMANDE REINTEGRATION ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

A retourner à la DSDEN des Alpes-Maritimes, bureau 242, par la voie hiérarchique.

Avant le 10 janvier 2019 Je soussigné(e): NOM d'usage......Nom de jeune fille..... Prénom..... Téléphone.......Adresse électronique......... Sollicite pour la rentrée 2019 (effet au 1er septembre 2019) Ma réintégration à la rentrée 2019 ☐ Réintégration après une période de congé parental Réintégration après une période de disponibilité Dans ce cas, je m'engage à fournir un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé (voir liste jointe), avant le 1er septembre 2019. Sont exclus de cette obligation les disponibilités pour mandat électif et les disponibilités pour adoption (art.49 Décret n°85-986 du 16 septembre 1985) Réintégration après une période de détachement Avez- vous fait une demande de congé de formation professionnelle ? \square NON Avez-vous demandé une mutation pour un autre département ? ☐ Je m'engage à fournir les pièces justificatives à ma demande

Veuillez impérativement consulter le site Esterel (https://esterel.ac-nice.fr) pour les circulaires relatives

au mouvement pour votre future affectation.

Date et signature de l'intéressé(e)

- aux demandes de temps partiel, si vous souhaitez exercer à temps partiel pour l'année 2019/2020.